

# La Roche de Solutré

La **Roche de Solutré** : escarpement calcaire surplombant la commune de Solutré-Pouilly, 10 km à l'ouest de Mâcon, est un site emblématique de Saône-et-Loire, au sud de la région Bourgogne. Protégée au titre de la loi sur les sites classés et aujourd'hui au cœur d'une Opération Grand Site, elle est située sur la commune de Solutré-Pouilly. Elle tire sa célébrité de plusieurs points d'intérêt : phénomène géologique rare dans cette région, site préhistorique éponyme d'une culture paléolithique (le Solutréen), elle abrite sur son sommet, qui culmine à 493 mètres, un milieu spécifique (les pelouses calcicoles du mâconnais) à la faune et la flore particulières. Occupée par l'homme depuis au moins 55 000 ans, il s'agit en outre du berceau du Pouilly-Fuissé, vin blanc renommé. Elle fut médiatisée à partir des années 1980 par l'ascension rituelle du président François Mitterrand.

**Formation** : Dans la région, au Secondaire (Mésozoïque), s'étendaient des mers chaudes, dont de nombreux vestiges fossiles sont facilement visibles. La Roche de Solutré, ainsi que celle de Vergisson, est issue de massifs coralliens fossilisés apparus il y a environ -160 millions d'années dans ces mers.

Au Tertiaire, l'est de la Bourgogne subit le contrecoup du soulèvement alpin : tandis que les Alpes s'élèvent, le bassin de la Saône s'effondre. Dans le même temps, des plateaux s'élèvent à l'ouest de cette plaine, puis basculent vers l'est.

Des terrains de nature différente ayant été mis côte à côte par ces mouvements, les différentes érosions font leur œuvre. Les profils des monts environnants s'arrondissent, tandis que se dégagent les falaises de Solutré et de Vergisson, côté ouest, qui contrastent avec les douces pentes de leur flanc est.



La roche de Solutré (à droite) et la roche de Vergisson (à gauche)



Environnée de vignes, la Roche de Solutré offre au regard un paysage contrasté et spectaculaire, depuis le haut de son éperon rocheux ou de sa pelouse sommitale.

À l'est, s'étend la plaine de la Saône, où l'on distingue au premier plan le Mâconnais, plus loin, l'Ain et la Dombes, enfin les Alpes et le Mont Blanc en fond de toile, lorsque les conditions climatiques sont adéquates.

Dans les trois autres directions, le paysage, moins ouvert et délimité par les lignes de crêtes des monts environnants, déroule vignes, villages et hameaux typiquement mâconnais, avec en particulier :

- au Nord, parmi les monts et les vignes, le village de Vergisson et sa Roche ;
- à l'ouest, la « voie romaine », et au-delà, une zone mixte de vignobles, de bocage et de forêts ;
- au sud, le village de Solutré-Pouilly et le Mont de Pouilly.

**Préhistoire** : Le gisement préhistorique de Solutré est l'un des plus riches d'Europe, en ossements et en vestiges lithiques. Suite à sa découverte, la Roche a donné son nom à un faciès culturel du Paléolithique supérieur, le Solutréen.

**Chronologie** : C'est en 1866 que commencent les fouilles au pied de la roche, au lieu-dit du « Cros du Charnier », sur l'affleurement d'ossements de chevaux, dont personne n'imagine alors qu'il s'agit de vestiges préhistoriques (cette science étant alors naissante).

Très vite, Henry Testot-Ferry, découvre la zone des foyers de l'âge du renne, ainsi que des tombes en dalles brutes. On retrouve dans ces foyers de nombreux outils en silex : pointes de lance, feuilles de lauriers et autres grattoirs, mais aussi un véritable amas d'ossements : du renne surtout, mais également du cheval, de l'éléphant, du loup et du tigre des cavernes.

Henry Testot-Ferry et Adrien Arcelin décident alors de sonder afin de déterminer scientifiquement l'ampleur du gisement qu'ils ont mis au jour et d'examiner avec un soin extrême l'ensemble des vestiges retrouvés. L'enjeu est de comprendre l'agencement des couches stratigraphiques du site, base de l'établissement de la chronologie.

En 1868, l'existence d'une station de chasse au pied de la roche est l'hypothèse scientifique privilégiée. Les deux inventeurs font alors appel à d'autres spécialistes et présentent leurs travaux dans des congrès. Solutré se révèle alors comme l'un des plus grands sites préhistoriques français.

En 1872, Gabriel de Mortillet, l'un des plus importants préhistoriens de son temps, décide de nommer les périodes de la Préhistoire d'après le nom de sites préhistoriques où elles sont particulièrement bien représentées. C'est ainsi qu'apparaît le terme de Solutréen.

De nombreuses fouilles furent menées par la suite, le champ de fouilles restant aujourd'hui encore partiellement inexploré et protégé.

**Un site de chasse :** La situation et la configuration des lieux, en hauteur par rapport à la plaine et aux crues, ont été déterminantes dans son occupation humaine. Fournissant abri et nourriture aux troupeaux migrants, le pied de la roche, alors encombré d'éboulis, donnait aussi aux chasseurs la possibilité de réaliser des pièges (voir « la légende »).

---

Le magma osseux s'explique par l'extrêmement longue période de fréquentation du site : pendant plus de 25 000 ans (de 35 000 à 10 000 ans avant J.-C.), quatre grandes civilisations du paléolithique s'y sont succédé.

L'occupation de ce site est donc essentiellement axée sur l'activité de chasse, de dépeçage et de boucanage (alors que la roche voisine Vergisson fut un site d'habitation). Le matériel trouvé sur le site est donc en lien avec cette activité humaine, avec de nombreux outils, dont les silex taillés en feuille de laurier caractéristiques du Solutréen.

**La légende :** Contrairement à la légende de la « chasse à l'abîme », jamais les hommes préhistoriques vivant près de Solutré n'ont pourchassé les chevaux pour les pousser à se précipiter du haut de la Roche.

---

Cette théorie – dont il n'a jamais été question dans les publications scientifiques de Henry Testot-Ferry – apparaît en fait dans le roman préhistorique d'Adrien Arcelin : il ne s'agit donc que d'une fiction dont l'imaginaire populaire s'est emparé. L'incohérence de cette hypothèse a, depuis, été aisément démontrée, entre autres du fait de la distance importante entre l'emplacement des ossements et le sommet de la Roche..

Henry Testot-Ferry et Adrien Arcelin mettent également au jour des restes humains au Cros du Charnier. Finalement, sur l'ensemble de la période de fouilles – soit de 1866 à 1925 –, près de 70 squelettes sont retrouvés.

Si, lors des premières fouilles, ces individus étaient considérés comme préhistoriques (aurignaciens, néolithiques), il semble toutefois désormais quasiment certain que ces squelettes sont bien historiques. Il s'agirait en fait, selon les différentes datations réalisées, de Burgondes (haut Moyen Âge) ou de Mérovingiens.

Paradoxalement, malgré la durée d'occupation du site, de toutes les périodes du Paléolithique supérieur, seul le Solutréen n'a livré aucun reste humain. Finalement, un an après les premières fouilles effectuées sur le site de Solutré en 1866, les hommes de Cro-magnon, contemporains de ceux qui taillèrent les outils et chassèrent à Solutré, étaient découverts aux Eyzies par Louis Lartet.

**Le musée :** Au pied de la Roche est situé le Musée départemental de Préhistoire, structure créée par le Conseil général de Saône-et-Loire – sous l'impulsion occulte du président François Mitterrand – et inaugurée en 1987. En raison des protections en vigueur sur le site, le musée est placé sous un dôme planté de végétaux, à peine visible de loin. Le musée présente sur les lieux de leurs découvertes les collections de ce site de premier plan ainsi que des maquettes reconstituant des scènes de chasse et des expositions temporaires sur des sujets en rapport avec l'archéologie, la préhistoire, ou l'ethnographie.

---

**De l'Antiquité à nos jours :** Les alentours de la roche de Solutré, quand ce n'est la roche elle-même, ont été occupés de manière continue depuis la Préhistoire, chaque époque laissant ses marques, parfois presque disparues au regard du visiteur.

**L'Antiquité :** On retrouve des traces de deux villas gallo-romaines importantes dans les environs de la roche : l'une, Solustriacus, a donné son nom au village de Solutré. L'autre serait située entre la roche et le village voisin de Vergisson. Un large tertre aplani reliant le pied de la Roche au village de Vergisson est par ailleurs supposé être une ancienne voie romaine (il est nommé comme tel dans l'usage local).

**Période médiévale :** La Préhistoire a souvent pris le pas sur l'histoire médiévale de la roche. Pourtant, une étonnante place forte, réputée être le fief de bandits, occupait le sommet de Solutré.

---

À la suite d'une trêve signée à Mâcon le 4 décembre 1434 consacrant la présence bourguignonne en Mâconnais, ce château, dernière place forte non réduite par le duc de Bourgogne dans la région, lui fut rendu. L'année suivante, Jean le Bon, duc de Bourgogne, par un acte établi à Dijon le 22 décembre 1434, ordonna la destruction totale de la forteresse. La liesse populaire fut telle à cette annonce que l'on retrouva par la suite des corps des participants à sa destruction, tués par l'effondrement anarchique des parois.

Des recherches récentes tendent à montrer que ce château était une demeure noble et riche, mais peu d'éléments sont connus à son sujet aujourd'hui.

**Un milieu spécifique : les pelouses calcicoles du mâconnais :** Les usages humains autour et sur la Roche de Solutré ont eu un impact évident sur son aspect, et au-delà, sur son évolution. De la déforestation de la forêt gauloise originelle à la plantation des premières vignes, de la polyculture contemporaine à la monoculture viticole actuelle, le paysage s'est formé et modifié.

Le défrichage du sommet et de la pente douce de la roche de Solutré a contribué à faire apparaître un milieu spécifique, puis à l'entretenir. En effet, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les fermes des agriculteurs y menaient leurs troupeaux de chèvre, sur ces parcelles entourées de murets de pierre sèche. Ce pâturage, ainsi que la pratique du brûlage, entretenaient la pelouse sèche qui s'y est développée, et qui accueille de nombreuses espèces végétales et animales rares et/ou protégées qui y trouvent leur implantation la plus septentrionale.

Les pelouses calcicoles du mâconnais, dites aussi « pelouses calcaires », sont également présentes sur le sommet des 4 autres monts formés à la même époque (du nord au sud : le Monsard, le mont de Leynes, la roche de Vergisson, et enfin au sud de Solutré, le mont de Pouilly) et protégées (voir Protections et développement durable). En effet, avec l'abandon après-guerre du pâturage, a commencé la colonisation par le buis, le genévrier et le chêne pédonculé. L'influence du climat, des reliefs, des usages humains, un grand nombre de conditions sont réunies pour que des espèces végétales et animales remarquables et rares y prolifèrent.